

La Fraternité de Sainte-Agnès a tâché de faire dans le silence, par la grâce de Dieu, quelque bonne besogne : avec la direction de son *Patronage*, dont s'occupe le plus grand nombre de ses membres, avec le *Cercle d'études* qui réunit, chaque mois, les "enseignantes" et les "enseignées" de ce patronage, nous avons notre *Vestiaire*, qui fonctionne depuis plusieurs mois et dont les réunions de travail, bi-mensuelles, voient se rassembler les Sœurs, heureuses, après les occupations de la journée, de travailler pour nos petits Frères du Collège séraphique : on se réunit à 8 heures $\frac{1}{2}$ du soir, pendant que les doigts habiles confectionnent le trousseau des futurs religieux, l'esprit se récrée en des propos empreints de saine joie franciscaine ; puis, la prière est faite, aux intentions de toutes les Sœurs, et l'on se sépare, l'âme imprégnée d'un parfum nouveau de charité, fortifiée ou consolée.

Un dernier trait manque à la simple physionomie de notre Fraternité ; c'est, d'ailleurs, un trait distinctif. Formée d'éléments tous jeunes et disposés à l'action, "Sainte-Agnès" n'admet et n'admettra dans son sein que des "jeunes". Notre Père Directeur tient beaucoup à cette clause, dont l'importance pourrait échapper, d'abord ; et pourtant, à considérer, d'un peu près ce groupe issu d'une idée tellement dominante d'apostolat, de dévouement sans bornes, on comprendra vite que "Sainte-Agnès" peut rester fidèle à son passé, à cette seule condition de former ses membres à son esprit ; or, après un certain âge, on est moins préparé à cette adaptation toute particulière : donc, nous serons toutes et toujours des "jeunes," à Sainte-Agnès. Et quand nos cheveux auront blanchi tout à fait, que l'âge nous aura faites vieilles, nos âmes resteront fraîches de cette jeunesse des premiers ans, enthousiastes toujours au service du divin Maître : qu'Il nous en fasse la grâce !

(La Fraternité)

† L'OBÉISSANCE est plus sûre et meilleure que la permission obtenue, parce qu'il domine dans celle-ci quelque chose de la volonté propre, tandis que dans l'autre, on se borne à accomplir un commandement du Supérieur.

Saint François. — *Oracul. et Sent.* XV.